

Avis de nomination

DESTINATAIRES :	À tout le personnel et les médecins du CISSS de la Montérégie-Ouest
EXPÉDITRICE :	Victorine Leunga Ndjondjou, directrice adjointe intérimaire à la direction des services d'hébergement pour les aînés et les personnes en perte d'autonomie
DATE :	Le 18 octobre 2022
OBJET :	Nomination de M. Frédéric Roiné à titre de gestionnaire responsable du milieu de vie au CHSLD de Huntingdon

La directrice adjointe intérimaire de la direction des services d'hébergement pour les aînés et les personnes en perte d'autonomie du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, Mme Victorine Leunga Ndjondjou, annonce la nomination de M. Frédéric Roiné au poste de gestionnaire responsable du milieu de vie au CHSLD de Huntingdon. Celui-ci sera sous la supervision de Mme Leunga Ndjondjou. Cette nomination prendra effet le 7 novembre 2022.

M. Roiné détient une maîtrise en administration publique, concentration en évaluation de programmes ainsi qu'un baccalauréat en sciences infirmières. Possédant de nombreuses années d'expérience dans le réseau de la santé, il était jusqu'à tout récemment chef d'unité pour le CHSLD Ormstown. Auparavant, il a notamment occupé la fonction de chef d'unité au CHSLD du Comté de Huntingdon et de coordonnateur d'activité de soins pour notre établissement.

M. Roiné sera responsable de l'organisation et la supervision de la gestion courante des opérations clinico-administratives sous sa responsabilité, et ce, dans le but d'assurer un haut niveau de qualité de soins et de services afin de répondre aux besoins de la clientèle desservie. Il participera également activement à l'élaboration de la programmation clinique et au contrôle de la qualité des soins et des services. Il devra assurer la gestion dynamique des ressources humaines, financières, matérielles sous sa responsabilité dans un esprit d'efficience et de performance de ses services.

Nous félicitons chaleureusement M. Roiné pour cette nomination et l'assurons de notre soutien pour la réalisation de ses mandats.

VLN